

## Communiqué de presse

26 septembre 2017 - N° 25

### SCOR poursuit la mise en œuvre du plan « Vision in Action » à la suite des récentes catastrophes naturelles

La fréquence des grandes catastrophes naturelles a été élevée au cours du troisième trimestre 2017. Couvrir ce type de risques est une des missions du groupe SCOR.

Les ouragans Harvey et Irma vont affecter les résultats du troisième trimestre 2017 de SCOR sans dégrader ses fonds propres. A ce stade, le ratio de solvabilité du Groupe demeure solide et s'inscrit dans sa zone optimale. La politique de dividende et le programme de rachat d'actions sont maintenus ; le Groupe n'anticipe aucun changement sur ses notations financières.

L'exposition du Groupe à l'ouragan Maria est actuellement en cours d'analyse, mais ne devrait pas modifier ces perspectives.

La politique de protection du capital de SCOR, l'un des quatre piliers stratégiques du Groupe, s'applique comme prévu. SCOR est loin d'avoir épuisé ses protections, qui restent opérationnelles en cas de nouvel événement à venir en 2017.

La probabilité que le capital contingent de SCOR soit déclenché en 2017 est extrêmement faible.

SCOR demeure engagé auprès de ses clients et se tient prêt à les soutenir à la suite de ces événements. Le Groupe poursuit par ailleurs la mise en œuvre de son plan stratégique « Vision in Action » dans la perspective d'allier croissance rentable et politique attractive de rémunération du capital.

**Victor Peignet, CEO de SCOR Global P&C commente :** « SCOR tient à exprimer son soutien à tous ceux qui ont été touchés par ces ouragans. Les conséquences économiques de ces événements et les déficits de couverture d'assurances constatés soulèvent des questions majeures en matière de développement durable et représentent un défi pour les sociétés du monde entier. SCOR est activement impliqué dans toutes les initiatives visant à combler les déficits de protection pour le bien de toutes les populations exposées aux catastrophes naturelles. »

\*

\* \*

## Communiqué de presse

26 septembre 2017 - N° 25

### Contacts

**Marie-Laurence Bouchon**

Directrice de la Communication

**+33 (0)1 58 44 75 43**

[mbouchon@scor.com](mailto:mbouchon@scor.com)

**Ian Kelly**

Directeur des Relations Investisseurs

**+44 203 207 8561**

[ikelly@scor.com](mailto:ikelly@scor.com)

<http://www.scor.com/>

Twitter : [@SCOR\\_SE](https://twitter.com/SCOR_SE)

Cette publication est une information ad hoc, conforme à l'article 17 de la réglementation (EU) n°596/2014 du 16 avril 2014.

### **Enoncés prévisionnels**

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence 2016 de SCOR déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 3 mars 2017 sous le numéro D.17-0123 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations. Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».